

ANNEXE No 3

Q. On consentit de payer une somme très considérable, l'entreprise dépendant du montant d'affaires, mais le but de votre département était d'augmenter le courant d'immigration vers le Canada?

R. Tel était l'unique but, la seule chose que j'aie jamais eu en vue à cet égard.

Q. Je veux vous poser cette question: Avez-vous eu, en aucun temps, depuis l'existence de cet arrangement remontant à octobre ou novembre 1899, et pendant que vous étiez sous-ministre, aucun intérêt personnel direct ou indirect pour ce qui concerne le nombre des immigrants venant au pays?

R. Oh non.

Q. C'est ce que vous dites?

R. Je n'ai jamais eu aucun intérêt quelconque sous une forme ou sous une autre dans cette compagnie. Je puis dire positivement que jamais une telle pensée n'a été émise par moi ou par la compagnie, ou par quelqu'un au nom de la compagnie.

Q. Cela suffit; c'est là votre réponse?

R. S'il existe quelque soupçon de ce genre, je veux le dissiper immédiatement.

Q. Pendant que vous étiez sous-ministre, avez-vous reçu directement ou indirectement, pour vous-même.....?

R. Des bénéfices.....

Q. Quelque somme d'argent à propos d'immigration?

R. Pas un seul sou.

Q. Avez-vous bénéficié en quoi que ce soit de l'arrivée au Canada des immigrants pour lesquels le gouvernement du Canada payait ce boni?

R. Pas la fraction d'un liard, jamais.

Q. Vous n'avez jamais été personnellement intéressé, monsieur Smart, à faire venir au Canada des immigrants de n'importe lequel de ces pays?

R. A quel titre?

Q. A un titre quelconque?

R. Jamais, à part de m'assurer que cette compagnie exécutât son contrat et qu'elle reçût son dû; voilà tout ce que j'ai eu à faire avec cela. Toute modification apportée à ce contrat, du commencement à la fin, l'a été dans un seul et unique but, celui de favoriser les intérêts de l'immigration et du gouvernement du Canada.

Q. Les compagnies de paquebots recevaient-elles, en même temps que ce boni était payé à la compagnie, une allocation quelconque du gouvernement?

R. De qui, du ministère de l'Intérieur?

Q. Oui?

R. Non, non, c'était là le seul boni payé.

Q. Pouvez-vous me dire—car je veux ce renseignement—quel pourrait être, en moyenne, le coût du transport d'un adulte de n'importe quel pays européen compris dans ce contrat à l'un de nos ports?

R. Voulez-vous dire d'un port de mer à l'autre?

Q. Prenez n'importe lequel.

R. Aujourd'hui il en coûterait pour transporter un immigrant de chez lui, en Galicie, à Winnipeg.....

Q. Non pas à Winnipeg, mais à l'un de nos ports?

R. Que direz-vous de Québec?

Q. Oui, disons de Québec.

R. Le transport ne coûterait pas moins de \$40.

Q. Soit, pour un adulte?

R. Oui.

Q. Et quel serait-il pour un enfant de six, sept ou huit ans?

R. Pour les enfants plus âgés, c'est la moitié du prix. Il n'y a, je crois, que les enfants qui sont à la mamelle qui soient transportés pour rien. Je crois que l'on exige aussi le quart du prix pour les autres enfants entre cet âge-là et celui de cinq ans.